

Pratiques du suicide à Paris pendant la Révolution française

Dominique Godineau

Le 6 juin 1793, une domestique de vingt-cinq ans se jette dans la Seine parce que, dit-elle, elle a eu “bien du chagrin, la perte de ses parents, et finalement s’ennuyant partout, n’ayant pas d’autres sujets [de désespoir] qu’un ennui continu de sa propre personne.”¹

Deux ans plus tard, le 16 juin 1795, un jeune homme de vingt-huit ans se tire un coup de pistolet dans la bouche, désespéré, écrit-il, de voir les royalistes triompher.²

Ce sont là deux suicides figurant parmi les centaines que l’on trouve dans les papiers des commissaires de police parisiens pendant la Révolution, et que je voudrais présenter ici. Ce travail s’inscrit dans une recherche plus large que je mène actuellement sur les pratiques du suicide en France au 18^e siècle, de la Régence à l’Empire, la formule “pratiques du suicide” englobant aussi les réactions provoquées par le geste (qu’il soit “réussi” ou non), la façon dont il est perçu, expliqué, jugé et pris en charge par l’entourage et les autorités, ainsi que tout ce qui a pu le précéder ou le suivre. Le propos n’est donc pas de faire une étude psychologique ou simplement sociologique du phénomène mais de saisir, à travers les cas analysés, ce qu’il peut révéler sur les relations sociales, les structures mentales et culturelles, sur le rapport au monde et les sensibilités populaires, sur les attentes et les désillusions (affectives, sociales, politiques) de ceux qui tentent d’échapper à la vie—et d’en mesurer les évolutions sur un siècle, et les écarts ou rapports avec le discours lettré.

Avant la Révolution, le suicide est en France, comme dans la plupart des pays européens, un crime juridique, celui “d’homicide contre soi-même;” dans certains cas, un procès est ainsi fait par les tribunaux laïcs au cadavre et/ou à la mémoire du défunt. S’il est reconnu coupable de s’être volontairement détruit (ce qui exclut la folie), la peine peut toucher sa mémoire (“éteinte, supprimée et condamnée à perpétuité”), son corps (traîné sur une claie face contre terre dans les rues, pendu par les pieds à une potence et “jeté à la voirie;” enterré en terre profane) et ses biens (confisqués). Mais,

Dominique Godineau est “maîtresse de conférences” en histoire à l’Université Rennes 2 et chercheuse au CRHISCO (CNRS). Elle a publié *The Women of Paris and their French Revolution* (Berkeley, 1998); *Les femmes dans la société française, 16e-18e siècle* (Paris, 2003); et de nombreux articles sur les femmes et la Révolution française. Elle travaille actuellement sur le suicide en France au 18^e siècle.

¹ Archives de la Préfecture de Police de Paris (APP), AA 220, f. 274.

² APP, AA 188, 28 prairial III.

dans les faits, ces peines tendent à disparaître dans les dernières décennies de l'ancien régime.

Par ailleurs, le suicide acquiert au 18^e siècle un véritable statut de “question de société.” L'apparition du mot *suicide* en 1734 dans la langue française³ rend ainsi compte de l'ampleur nouvelle prise par le débat sur ce sujet: de Montesquieu à d'Holbach, tous les philosophes et hommes de lettres des Lumières ont écrit sur lui.⁴ Ils s'interrogent sur sa légitimité: a-t-on le droit de se tuer, la mort volontaire est-elle ou non un crime commis envers Dieu, ou envers la société (à qui le suicidé retirerait un de ses membres), ou encore ne relèverait-elle pas de la pathologie médicale? Même ceux qui réprouvent le suicide demandent à la fin de l'ancien régime sa dépénalisation, assurant que, si le geste est condamnable, celui qui le commet ne l'est pas mais est plutôt à plaindre. Enfin, les chroniqueurs⁵ et les autorités s'inquiètent de l'augmentation du nombre de suicides, imputée selon les auteurs au déclin de la religion et des mœurs ou aux crises économiques et politiques: dans tous les cas, il apparaît aux contemporains comme un symptôme, un reflet des dysfonctionnements de leur société.

Il est très difficile de vérifier si le nombre de suicides a effectivement augmenté comme les hommes du 18^e siècle en avaient le sentiment. Mais il est sûr que l'époque a vu, non pas la “banalisation” du suicide, qui n'est jamais banal, mais son inscription dans le paysage social, au moins dans les grandes villes: il est devenu “public,” on en parle, il est moins caché qu'au début du siècle. C'est une forme de mort à l'idée de laquelle on s'habitue, qui devient progressivement envisageable, pour soi-même, pour les autres. Cette “publicité” (dans le sens: porter à la connaissance du public) fournit d'une certaine façon des modèles: modèles du suicide quotidien, celui du voisin, d'une connaissance, qui redoublent les modèles littéraires du suicide héroïque à la romaine ou, moins présent semble-t-il en France que dans d'autres pays, du suicide “romantique” symbolisé par le jeune Werther de Goethe (1774).

C'est donc sans heurts et sans débats que les révolutionnaires dépénalisent le suicide: le Code pénal de 1791 ne le met pas dans la liste des crimes poursuivis par la loi, et le Code des délits et des peines de 1795 précise que la mort éteint toute poursuite. Quelques fonctionnaires de police restent cependant encore persuadés pendant plusieurs années que le suicide est un délit, tels ces dirigeants de la police parisienne qui en décembre 1794 écrivent avoir cru

qu'il existoit une loi portant peine infamante contre celui qui, étouffant la voix de la nature, essaye de s'arracher la vie; nous avons cru que l'insensé qui s'arroge le droit meurtrier de se suicider, devoit être puni, afin d'arrêter par la crainte d'une mort morale, ceux qui concevroient la pensée de priver la société d'un de ses membres en se frappant d'un coup mortel.⁶

³ Sous la plume de l'abbé Prévost, dans son périodique *Le Pour et le Contre*. Le mot est emprunté à la langue anglaise, où il a été créé au 17^e siècle à partir du latin.

⁴ Pour une présentation détaillée de ces écrits et du débat: Albert Bayet, *Le suicide et la morale* (Paris, 1922); Robert Favre, *La mort dans la littérature et la pensée française au siècle des Lumières* (Lyon, 1978); Georges Minois, *Histoire du suicide. La société occidentale face à la mort volontaire* (Paris, 1995).

⁵ Par exemple Louis Sébastien Mercier ou le libraire Hardy qui, dans son Journal tenu de 1764 à 1789, a noté près de 300 cas de suicides, étudiés par Jeffrey Merrick in “Patterns and Prosecution of Suicide in Eighteenth-Century Paris,” *Historical Reflections/Réflexions historiques*, 16.1 (1989): 1-41. (Je remercie David Garrioch de m'avoir signalé cet article).

⁶ APP, AA 95 f. 687-693, 4 nivôse an III.

La majorité des commissaires sait néanmoins très bien que le suicide n'est plus un délit légal. Ce qui n'empêche pas que, comme pendant l'ancien régime, quand ils ont connaissance d'un suicide (ou d'une tentative), ils dressent un procès-verbal, font examiner le corps par un médecin et interrogent les témoins et les proches pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un meurtre. Même si une partie des procès-verbaux des commissaires a disparu, ceux conservés aux Archives de la Préfecture de Police à Paris contiennent donc des centaines de cas de suicides. En pratiquant des sondages, par années et par quartiers, j'en ai dépouillé presque deux cents pour la période révolutionnaire—dont les deux tiers concernent des suicides et un tiers des tentatives. J'ai complété ces dossiers par les mentions de suicides, parfois très détaillées, notées dans les rapports de police, et par les indications relevées dans l'inventaire des papiers des commissaires.⁷ Ces archives fournissent de nombreuses et précieuses informations sur les suicides, les suicidés, leur entourage, mais il serait illusoire d'y rechercher un reflet précis et entièrement fidèle de la réalité: il ne s'agit pas là de statistiques "scientifiquement" dressées mais de documents de police qu'il faut manier avec prudence, en étant conscient de leurs limites, dues notamment au type même de la source—qui minore ou majore certains aspects—et au fait que la série des procès-verbaux est incomplète.

Les suicidés

Malgré ces réserves, il ressort clairement que les suicidés sont majoritairement des hommes. Cette donnée se retrouve dans différentes études portant sur d'autres périodes ou d'autres pays,⁸ qui donnent, avec assez peu de variantes, un rapport d'environ 30 femmes pour 100 hommes—soit un peu moins d'un quart de femmes parmi l'ensemble des suicidés. C'est la proportion que j'ai trouvée pour l'ancien régime, celle également que Richard Cobb a calculée pour la période du Directoire.⁹ Mes résultats sur la Révolution donnent un pourcentage plus élevé de femmes (40 femmes pour 100 hommes): cette différence s'explique probablement par le fait que dans mes sondages j'ai privilégié l'an III (septembre 1794-septembre 1795), marqué par une terrible disette de pain; or il semble que, en général, la part des femmes augmente lors des graves crises économiques¹⁰—pendant le seul an III, le rapport est d'ailleurs de cinquante-sept femmes pour 100 hommes. Comme l'ont aussi souligné d'autres études, l'écart entre les deux sexes diminue (soixante-dix femmes pour 100 hommes) si l'on tient compte des tentatives—nous reviendrons plus loin sur ce dernier point.

⁷ APP, *Documents à consulter pour l'histoire de la Révolution française*, inventaire chronologique établi au 19^e siècle.

⁸ Par exemple: Jean-Claude Schmitt, "Le suicide au Moyen Age," *Annales ESC*, janv.-fév (1976): 3-28; Michael MacDonald and Terence Murphy, *Sleepless Souls: Suicide in Early Modern England* (Oxford, 1990); Alexander Murray, *Suicide in the Middle Ages: The Violent Against Themselves* (Oxford, 1999); Laurent Haerberli, "Le suicide à Genève au XVIII^e siècle," in *Pour une histoire qualitative. Etudes offertes à Sven Stelling-Michaud* (Genève, 1975): 115-129; Jeffrey R. Watt, *Choosing death: Suicide and Calvinism in Early modern Geneva* (Kirkville, 2001); Barrie Ratcliffe, "Suicides in the City: Perceptions and Realities of Self-Destruction in Paris in the First Half of the Nineteenth Century," *Historical Reflections/Reflexions Historiques*, 18.1 (1992): 1-70. Si le travail sociologique d'Emile Durkheim (*Le Suicide* (Paris, 1897, 1930)) est très daté, celui de Maurice Halbwachs (*Les Causes du suicide* (Paris, 1930, 2002)) reste d'une grande utilité.

⁹ Richard Cobb, *Death in Paris* (Oxford, 1978). Cette étude est fondée pour l'essentiel sur les registres de la Basse-Geôle (la Morgue), une source très différente de la mienne.

¹⁰ Halbwachs, *Les Causes du suicide*.

La différence entre les sexes est également nette en ce qui concerne l'âge des suicidés, les femmes se suicidant plus jeunes: alors que presque un suicidé masculin sur deux a entre trente et quarante-neuf ans, 47.5 pour cent des suicidées ont moins de trente ans—et ce pourcentage s'élève à 55.8 pour cent si l'on ajoute les tentatives. Plusieurs de ces jeunes femmes sont des adolescentes craignant la colère de leurs parents, des domestiques ayant perdu leur emploi, des femmes abandonnées par leur ami, parfois alors qu'elles sont enceintes. Les tentatives de suicide des jeunes de moins de trente ans correspondent souvent à des gestes impulsifs effectués dans un accès de désespoir ou de fureur. Les suicides et tentatives d'hommes de plus de soixante ans, non négligeables (17.5 pour cent), sont attribués aux souffrances de la maladie ou à la misère.

La situation matrimoniale des suicidés est, elle, quasi la même pour les deux sexes: 37 pour cent des hommes et des femmes sont mariés, ce qui est bien entendu largement inférieur au pourcentage de personnes mariées dans l'ensemble de la population. Si ce chiffre souligne le poids de la solitude et de la fragilité affective, économique, sociale, voire institutionnelle,¹¹ l'on doit préciser que, même sans être mariés, plus de la moitié des suicidés des deux sexes ne vivaient pas seuls (célibataires habitant avec leurs parents, un frère, une sœur, un cousin ...).

La répartition par catégories socio-professionnelles est *grosso modo* la même que celle trouvée pour l'ancien régime, à ceci près que les rubriques "nobles" et "ecclésiastiques" ont quasiment disparu alors qu'elles représentaient respectivement 6.2 pour cent et 2.5 pour cent des cas masculins avant 1789 (mais étaient inexistantes pour les femmes). Environ la moitié des suicidés appartient au "petit peuple,"¹² sous la Révolution (49.7 pour cent; 55.7 pour cent en ajoutant les soldats) comme sous l'ancien régime (47.2 pour cent; 54.2 pour cent avec les soldats): sur-représentation des plus démunis ou simple reflet de la composition très populaire de la population parisienne à cette époque? Quoi qu'il en soit, cette prépondérance populaire est nettement plus marquée pour les femmes que pour les hommes, puisque plus de deux suicidées sur trois (70 pour cent) appartiennent au "petit peuple:" ce fort pourcentage rappelle les difficultés d'existence des femmes du peuple à Paris, moins qualifiées que les hommes, moins bien payées, touchées au premier chef par le chômage ou les crises alimentaires—il n'est peut-être pas non plus impossible que les suicides et surtout les tentatives de Parisiennes d'un milieu social plus "élevé" soient plus discrets, accomplis dans la maison et non sur la voie publique, et par conséquent échappant plus facilement aux commissaires. Enfin, on remarque l'importance des domestiques (une femme sur cinq): comme l'a souligné David Garrioch lors de la présentation orale de ce travail, ce sont fréquemment de jeunes provinciales sans famille proche à Paris, peu intégrées dans de solides réseaux de sociabilité—de plus, leurs employeurs signalent systématiquement leurs suicides aux autorités.

¹¹ Il est beaucoup plus difficile de camoufler en mort naturelle le suicide d'une personne vivant seule.

¹² Je regroupe sous ce terme les salariés de l'artisanat et du commerce, les domestiques, les "petits métiers" (marchands ambulants, balayeurs, etc.), les métiers de la terre (jardiniers des faubourgs) et les chômeurs, auxquels on pourrait éventuellement ajouter les soldats. On sait la difficulté de construire des catégories socio-professionnelles pour le 18^e siècle, toute classification pouvant être critiquée sur certains points, celle-ci comme les autres.

Les suicides

Etant donné la disparition de documents pour certaines années, il serait très hasardeux de dresser une courbe de la répartition des suicides sur l'ensemble de la période révolutionnaire. L'on voit néanmoins se dessiner un pic pendant l'an II et, surtout, une très forte hausse pendant l'an III, liée à la crise économique qui devient véritable famine en mai 1795: c'est alors que les observateurs de police notent que "le suicide n'a jamais été aussi commun"¹³ et que, quasi quotidiennement, une ou plusieurs personnes se jettent dans la Seine, désespérées de ne pas avoir de pain. Enfin, un troisième pic émerge pendant la crise économique des années 1801-1803. L'on remarque également une répartition saisonnière, identique à celle notée par Richard Cobb: le printemps est la saison où l'on relève le plus de suicides (33.5 pour cent), suivie par l'été (27.5 pour cent), l'automne (20.8 pour cent) et l'hiver (18.5 pour cent).

Les résultats concernant le mode de suicide sont différents selon que l'on s'intéresse aux hommes ou aux femmes, aux suicides réussis ou aux tentatives. Ainsi, plus d'un homme sur trois se tue avec une arme à feu (pistolet ou fusil), alors qu'aucune femme n'utilise ce moyen: plus répandu que pendant l'ancien régime (17 pour cent des suicides masculins), il ne concerne plus seulement des hommes aisés, mais reste réservé aux adultes, les jeunes gens de moins de trente ans n'y ayant pas recours. Un homme sur cinq et seulement une femme sur dix se servent d'une arme blanche, soit pour se trancher la gorge avec un rasoir, soit pour se donner des coups de couteau dans la poitrine; s'ouvrir les veines est par contre une forme très marginale de suicide, dont les auteurs sont des lettrés et des prisonniers qui, de plus, ne s'ouvrent pas les veines des poignets mais des bras, pieds ou genoux. Les femmes "préfèrent" quant à elles sauter par la fenêtre ou se noyer en se jetant dans la Seine ou dans un puit. La noyade dans la Seine est d'ailleurs très certainement minorée par nos documents, pour les hommes comme pour les femmes: lorsque l'on retire un noyé de la Seine, pour que le commissaire sache s'il s'agit d'un accident ou d'un suicide il faut qu'il y ait eu des témoins ou, ce qui est assez rare, que des proches viennent le reconnaître dans les heures qui suivent, avant que le cadavre ne soit amené à la Basse-Geôle.¹⁴ Au contraire, quand un individu est repêché vivant, il est habituellement conduit devant le commissaire, ce qui explique la part prépondérante—et cette fois-ci probablement majorée par la source—de noyades parmi les tentatives. Enfin, un peu moins d'un homme ou d'une femme sur cinq a mis fin à ses jours en se pendant, et quelques-uns en avalant du poison (opium, eau-forte qui provoque une longue et douloureuse agonie, émétique). Il est possible que, comme l'ont suggéré certains chercheurs,¹⁵ la sous-représentation des femmes parmi les suicidés soit accentuée par le fait que, proportionnellement, elles utilisent plus que les hommes des procédés pour lesquels la chance de survie est plus grande (noyade).

En général, les commissaires cherchent à déterminer les causes de la mort. Ainsi, les récits des témoins et des proches, les lettres laissées par certains suicidés ou les interrogatoires de ceux dont la tentative n'a pas abouti donnent-ils un aperçu des

¹³ Archives nationales (AN), F1cIII Seine 16, 26 floréal an III.

¹⁴ 90 pour cent des suicides étudiés par Richard Cobb à partir des registres de la Basse-Geôle sont des noyades dans la Seine: la chose n'est guère étonnante puisque y étaient déposés les cadavres non identifiés ou non réclamés par des proches (en l'occurrence repêchés plusieurs heures ou jours après leur suicide). En conclusion, comme le fait cet auteur, que "la noyade était la façon la plus simple et la plus commune de mettre fin à ses jours," "la forme de suicide la plus courante dans la capitale" est un peu trop rapide (Cobb, *Death in Paris*, 10-14). Ces différences de pourcentages soulignent surtout à quel point les résultats sont dépendants du type de source étudiée.

¹⁵ Halbwegs, *Les Causes du suicide*, chap. 3.

motifs des suicides. Aperçu et non image nette car plusieurs commissaires se contentent de noter les faits sans véritablement enquêter; d'autre part, l'enquête, quand elle est bien menée, révèle que plusieurs raisons s'entremêlent souvent. Enfin parce que le suicide s'inscrit dans une histoire personnelle, dont les archives ne retranscrivent que des bribes. Une partie des raisons profondes qui conduisent un individu à mettre fin à ses jours demeure dans des zones inatteignables pour le commissaire, la famille, les voisins, et à plus forte raison pour l'historien. Toutefois ce que les témoins présentent comme une explication plausible donne à l'historien des indications sur ce que les contemporains considéraient comme un motif de désespoir suffisant pour expliquer le geste. Cela signifie aussi qu'entrent ici en ligne de compte l'image que l'on a de soi ou d'un proche et celle que l'on veut laisser, images dont la construction s'appuie aussi sur les représentations sociales et culturelles du genre, du groupe social, et donc sur certains stéréotypes: lorsque plusieurs raisons s'entrecroisent, les proches s'attarderont par exemple peut-être plus sur l'une d'elles pour une femme et sur une autre pour un homme.

Il faut bien entendu faire une place à part aux 10 pour cent de suicides accomplis sous l'emprise de la folie, pendant une crise de démence, en particulier paranoïaque, quand un individu, homme ou femme, est persuadé qu'il est espionné par des mouchards ou poursuivi par des assassins ou des policiers. Ces crises paranoïaques ne sont d'ailleurs pas propres à la période révolutionnaire: l'on en trouvait également, dans des proportions équivalentes, avant la Révolution.

Dans un tiers des suicides (et des tentatives) sont évoquées des difficultés matérielles, sous trois formes assez distinctes: être endetté et ruiné suite à de mauvaises affaires; être sans travail; être dans la misère, sans pain. Ces trois états sont invoqués selon des temporalités différentes. Ainsi est-ce surtout dans la société affairiste du Directoire que l'on se tue parce que l'on a fait un investissement désastreux qui a conduit à la faillite: ces suicidés sont majoritairement des hommes, parmi lesquels l'on ne trouve pas que des hommes d'affaires professionnels mais aussi des petits bourgeois emportés par la fièvre spéculative de cette période. En revanche, c'est évidemment pendant les crises économiques, de l'an III ou des années 1801-1803, que des hommes et des femmes du peuple souhaitent en finir avec la vie parce qu'ils disent être dénués de tout et ne pouvoir donner de pain à leurs enfants.

Quinze pour cent de ceux qui se tuent (ou tentent de le faire) ont des ennuis avec la justice, qu'ils soient en prison, ou soupçonnés de vol, ou sur le point d'être arrêtés pour un quelconque délit – ces “pratiques,” qui concernent plus les hommes (18 pour cent) que les femmes (9 pour cent), ne sont pas liées aux événements révolutionnaires, mais étaient également bien représentées dans les archives de l'ancien régime.

Les tourments affectifs d'ordre privé (amours malheureuses, relations familiales conflictuelles) apparaissent dans un peu plus d'un cas sur dix (12 pour cent), plus souvent pour les femmes (18 pour cent) que pour les hommes (8 pour cent). Là non plus l'on ne relève pas de différence sensible avec l'ancien régime, la nouveauté révolutionnaire étant pourtant représentée par les suicides de divorcé(e)s, et notamment d'hommes n'acceptant pas le divorce demandé par leur femme—deux d'entre eux se tuent sous les yeux de leur ancienne épouse, pour la punir disent-ils, et un autre après l'avoir assassinée.

Les problèmes d'ordre psychologique sont également parfois (8.5 pour cent: 13 pour cent pour les femmes et 6 pour cent pour les hommes) invoqués par les témoins ou les intéressés: non pas la folie avérée mais plutôt ce que l'on appellerait aujourd'hui “dépression” et qui est signalé dans les documents comme du “dégout” ou

“ennui” de la vie, du “chagrin,” une “humeur mélancolique,” un esprit “sombre,” “taciturne,” une “tête faible,” etc.

Enfin deux autres thèmes reviennent qui concernent chacun un homme sur dix, et presque pas leurs compagnes: les souffrances dues à la maladie (11.5 pour cent des hommes, 3 pour cent des femmes) et le contexte politique (10.7 pour cent des hommes, 1.5 pour cent des femmes).

Les réactions de l’entourage

Il est très rare, exceptionnel même, qu’un individu, homme ou femme, soit complètement isolé, sans lien aucun avec sa famille, son voisinage ou ses camarades de travail, dont les témoignages figurent quasiment toujours dans les procès-verbaux des commissaires. Fréquents sont d’ailleurs les suicides découverts, voire empêchés, parce qu’un voisin—en fait dans la plupart des cas une voisine—s’inquiète de ne pas avoir vu telle ou telle personne depuis un jour ou plus et aille faire part de ses craintes au commissaire. Ces voisins savent ensuite où et comment prévenir la famille du suicidé, même si celui-ci est un célibataire non originaire de la capitale; et dans les heures qui suivent la découverte du corps, un frère, une sœur, un cousin, une tante, etc. du défunt se présentent au bureau du commissaire. On voit ainsi se dessiner des réseaux, plus ou moins lâches, qui entourent ceux qui vivent seuls.

Les habitants des immeubles populaires parisiens vivent sous le regard des autres,¹⁶ ce qui pouvait parfois s’avérer lourd, mais est ici synonyme d’attention, de sollicitude, de surveillance: est ainsi formée une toile d’araignée, qui se veut protectrice, autour de ceux qui ne vont pas bien, qui paraissent fragiles parce qu’ils ont des chagrins, ou sont depuis quelque temps d’une “humeur sombre” et répètent qu’ils ne supportent plus la vie, ou parce qu’ils sont sujets à des crises de démence. Ils sont alors surveillés par le voisinage qui tente de les distraire, de les soulager, en discutant ou se promenant avec eux; dans quelques cas, il est même précisé que des voisins suivaient discrètement dans la rue celui sorti avec un “air égaré.” Ces documents permettent de voir comment, tant bien que mal, les personnes atteintes de troubles psychologiques sont prises en charge par l’entourage, en l’absence d’institutions adéquates—du moins tant que les troubles ne sont pas trop violents car ceux qui en sont atteints sont alors conduits à l’Hospice de l’Humanité, ci-devant Hôtel-Dieu, pour, dit-on, y être soignés.

Dans l’ensemble, la population ne montre pas de réprobation marquée, de condamnation du suicidé, mais plutôt de la compassion. Celle-ci est parfois présentée, en pleine période déchristianisatrice, comme relevant d’un comportement de “charité” chrétienne, qui “ne permet pas d’abandonner”¹⁷ quelqu’un qui souffre, même si on ne le connaît pas. Lorsque le suicide se produit ou est découvert, il provoque d’abord chez les témoins de l’effroi, puis des sentiments qui mêlent incompréhension et désir de rationaliser, de trouver une explication. La curiosité n’est pas non plus absente: on va voir le corps du suicidé et les commissaires notent-ils souvent qu’il y a foule devant sa maison ou dans sa chambre—peut-être d’ailleurs comme cela se produirait pour un “simple” meurtre.

On va le voir et on en parle. En période de crise, comme celle du printemps de l’an III (1795), cette publicité inquiète fortement les autorités, qui redoutent alors, non

¹⁶ Arlette Farge, *La vie fragile. Violence, pouvoirs et solidarités à Paris au 18^e siècle* (Paris, 1986). David Garrow, *The Making of Revolutionary Paris* (Berkeley, 2002).

¹⁷ APP, AA 89, f. 46-47.

sans raison, que les opposants ne fassent un usage politique de la multiplication des suicides pour attiser la colère contre le gouvernement. Ainsi les policiers qui envoient quotidiennement des rapports aux autorités sont-ils alors très sensibles à la question et, à côté des propos entendus dans la rue, notent soigneusement tous les suicides dont ils ont eu connaissance, par les commissaires ou par la rumeur. Ce rapport entre suicides et Révolution se retrouve d'ailleurs à d'autres occasions.

L'impact des événements

Il se fait d'abord sentir indirectement, dans la chronologie des motifs évoqués ou dans les notes laissées par certains suicidés, qui permettent de mesurer la politisation de la population parisienne. Un garde national qui se tue le 9 juillet 1790, parce qu'il a des soucis financiers, regrette ainsi dans sa lettre de ne pouvoir assister à la Fête de la Fédération à cause de sa mort imminente: "faut-il que mon malheur soit assez grand pour que je ne puisse me trouver au Pacte fédératif du 14 juillet."¹⁸ En l'an II, deux hommes qui se suicident pour des motifs qui n'ont rien à voir avec la Révolution précisent cependant qu'ils meurent républicains et démocrates.¹⁹ À l'inverse, il est frappant de voir à quel point le politique cède la place aux sentiments privés sous le Directoire, où plusieurs suicidés insistent fortement dans leur dernière lettre sur l'amour qu'ils portent à leur femme "adorée," ou écrivent qu'ils embrassent en pleurant leur famille, leurs amis. Ces lettres révèlent à la fois l'envahissement du privé par le politique en 1789-1795, puis son net recul à partir de 1796, avec un repli sur la sphère privée et des formules plus sentimentales. De même, alors que jusqu'en 1794 plusieurs recommandent leur âme à Dieu, cette référence disparaît ensuite, parfois—mais pas toujours—au profit de l'Être Suprême.

Par ailleurs, des suicides sont directement liés, ou du moins attribués par les contemporains, aux événements. En octobre 1788, le libraire parisien Hardy supposait déjà que l'évêque de Grenoble s'était volontairement donné la mort par dépit de ne pas avoir été élu aux Etats généraux après que ses "intrigues" anti-réformatrices eurent été "démasquées." En mai 1789, il attribue de nouveau la mort de l'ancien garde des sceaux Lamoignon à un suicide causé "peut-être" par la peur de voir les Etats généraux réunis. Et les deux derniers suicides qu'il mentionne découleraient également d'après lui des événements: celui d'une domestique "à qui les troubles actuels avaient fait tourner la tête au point qu'elle s'était précipitée dans un puit" le 17 juillet 1789, et celui, en août 1789, d'un agent de change ruiné par la première vague d'émigration de plusieurs grands princes à qui il avait prêté des sommes considérables.²⁰ Il s'agit bien entendu là des interprétations de Hardy, mais on trouve également dans les archives des suicides (ou des tentatives) que leurs auteurs eux-mêmes relient au contexte politique, comme cet ancien militaire désespéré en l'an II "de passer pour suspect"²¹ ou cette femme qui tente de se jeter à l'eau parce que, dit-elle, elle est femme d'émigré.²² La veuve de l'ancien ministre Duport-Dutertre (guillotiné en 1793) écrit le 30 octobre 1794 ne plus pouvoir vivre sans lui et ajoute: "au moins je ne tremblerai plus pour ceux qui me sont chers et je n'appréhenderai pas

¹⁸ AN, Y 10011, 9 juillet 1790. Je remercie Déborah Cohen de m'avoir communiqué ce document.

¹⁹ APP, AA 216 f. 367, AA 201 f. 104-106.

²⁰ BNF mss, Simon Prosper Hardy, "Mes Loisirs, ou Journal d'événements, tels qu'ils parviennent à ma connoissance," fonds français 6687, pp. 113, 324 bis, 396, 418.

²¹ APP, AA 80 f. 30. Cf aussi AA 80, f. 87, AA159 f. 205.

²² Archives de Paris, D10 U17, 15 messidor an VI.

à chaque instant le malheur de les perdre.”²³ On peut mesurer par ces mots l’angoisse qu’a pu représenter la Terreur pour ceux qui vivaient dans la crainte d’être arrêtés ou de voir des proches guillotins.

Les suicides de dirigeants politiques

On sait que de nombreux dirigeants révolutionnaires, de tous bords, tentèrent avec succès ou non de mettre fin à leurs jours. Le 30 octobre 1793, lors du procès des Girondins, le député Dufriche-Valazé s’enfonce un couteau dans la poitrine à la lecture de la sentence de mort—il sera guillotiné mort ou moribond. Il est suivi dans les mois qui suivent par plusieurs autres personnalités de la Gironde, en prison ou en fuite: Clavière (qui se poignarde en prison le 8 décembre 1793), Roland (15 novembre 1793), Condorcet (qui s’est probablement empoisonné en mars 1794), Barbaroux (qui tente de se suicider le 18 juin 1794 avant d’être arrêté), Buzot (18 juin 1794), Pétion (18 juin 1794). À l’autre bord de l’échiquier politique, l’Enragé Jacques Roux se poignarde en plein tribunal le 14 janvier 1794 et recommence, cette fois avec succès, un mois plus tard dans sa prison (10 février 1794).

Robespierre s’est-il lui-même donné un coup de pistolet dans la bouche dans la nuit du 9 au 10 thermidor an II à l’Hôtel de Ville ou a-t-il été blessé par un gendarme? Si cette question divise les historiens, il est en revanche certain que son frère Augustin —“Robespierre le jeune”—tenta alors de se donner la mort et que Lebas y réussit.

Les suicides en 1795 des “derniers Montagnards” sont bien connus. Après l’échec de l’insurrection populaire des 1^{er}-4 prairial an III (20-23 mai 1795), plusieurs députés montagnards sont arrêtés sur ordre de la Convention, qui décide le 8 prairial (27 mai) qu’ils seront jugés par la Commission militaire établie quatre jours plus tôt. Plutôt que d’avoir le déshonneur de passer devant la Commission militaire, deux d’entre eux se poignardent avant le procès: Rühl qui était en arrestation chez lui (10 prairial/29 mai) et Maure le 15 prairial (3 juin). Mais le geste de ces deux députés a été éclipsé par celui, plus spectaculaire, plus illustre et plus porteur de sens politique²⁴ des “Martyrs de Prairial,” les six Conventionnels Romme, Goujon, Duquesnoy, Soubrany, Bourbotte et Du Roy. Emprisonnés ensemble, ils avaient fait serment de se tuer s’ils étaient condamnés à mort par la Commission militaire: de fait, quelques minutes après leur condamnation à la peine capitale le 29 prairial (17 juin 1795), Bourbotte se poignarde sur le perron du tribunal en s’écriant “Voilà comment l’homme libre sait se soustraire à l’échafaud de la tyrannie,” et ses cinq camarades se suicident collectivement dans leur cellule avec un poignard, qu’ils se passent après s’en être chacun frappé. Romme, Goujon et Duquesnoy décèdent sur le coup tandis que Du Roy, Bourbotte (“presque mourant” selon le rapport du médecin) et Soubrany (“mourant”) sont menés sur le champ à l’échafaud pour y “subir la peine de mort, conformément au ... jugement.”²⁵ Si leur geste est à la fois “banal” et “extraordinaire” par sa mise en scène, son caractère collectif et “pictural,”²⁶ et par les écrits laissés, sur le moment il passe assez inaperçu. Mais très rapidement, les six Conventionnels acquièrent leur titre de “martyrs” et deviennent un véritable modèle pour les révolutionnaires de gauche, et notamment pour Babeuf, qui les évoque au cours de

²³ APP, AA 148 f. 323.

²⁴ Sur ce sens politique: Françoise Brunel, “Présentation de Goujon,” in *Les martyrs de Prairial. Textes et documents inédits*, eds. Françoise Brunel et Sylvain Goujon (Genève, 1992).

²⁵ AN, W 547 d. 43.

²⁶ Brunel, “Présentation de Goujon,” 35, 37.

son propre procès en mai 1797 dans une grande harangue devant le tribunal: “Illustres victimes ... vous dont nous ne cessons d’honorer les mânes par nos chants quotidiens! ... Nous avons dû vous remplacer après votre chute; tombés comme vous, nous devons vous imiter et paraître devant nos persécuteurs, inébranlables comme vous.”²⁷ Et quand, quelques jours plus tard (le 7 prairial an V / 26 mai 1797), Babeuf et son compagnon Darthé furent condamnés à mort par la Haute Cour de Vendôme, ils tentèrent tous les deux de se poignarder (et furent guillotins le lendemain).

La liste est longue.²⁸ Je ne crois pas qu’il y ait beaucoup d’autres périodes historiques pendant lesquelles la mort volontaire soit apparue comme le geste de référence, l’issue honorable et quasi attendue devant l’échec et la défaite politiques. Il est en ce sens symptomatique que, quelques jours après le 9 thermidor an II, le bruit courait dans Paris qu’un député montagnard proche de Robespierre, Jullien de la Drôme, se serait suicidé:²⁹ la rumeur est totalement fautive, mais indique bien que cela était pensé comme de l’ordre du possible, voire du probable.

Différentes raisons peuvent être avancées pour tenter d’expliquer cette sorte d’épidémie. On ne peut ignorer que la période a développé une certaine familiarité avec la mort, par le biais des exécutions et plus encore de la guerre, ou des slogans—“Vivre libre ou mourir,” qui est souvent ce que disent les suicidés politiques par leur geste; “La fraternité ou la mort.” A aussi joué la valorisation du suicide héroïque, à la manière des Romains Brutus ou Caton, auxquels se réfèrent très souvent les révolutionnaires. Ces modèles antiques ont été portés par la littérature du 18^e siècle,³⁰ dont ont été nourris les dirigeants révolutionnaires pendant leurs années de formation. Pendant la Révolution, ils sont glorifiés dans les discours, l’iconographie (quasiment pas un salon de peinture de la décennie 1790 où ne soit exposée une toile représentant un suicide de Romain). Tout comme le sont certains contemporains, tel l’officier Beaurepaire qui, ayant préféré se tuer plutôt que de se rendre aux Prussiens, fut panthéonisé en septembre 1792 avec cette épitaphe: “Il aima mieux se donner la mort que de capituler devant les tyrans.”

Plusieurs dirigeants révolutionnaires ont prononcé ou écrit des phrases équivalentes à celle-ci avant de se suicider. Certains mots y reviennent de façon lancinante: liberté (l’assimilation de la mort volontaire à un acte de liberté a couru tout le 18^e siècle, depuis le suicide de Roxane dans les *Lettres persanes*), honneur, refus de laisser (ou de voir) le “crime” (= les ennemis) triompher, refus d’un jugement considéré comme inique, refus de laisser à ses ennemis “la satisfaction de répandre son sang,” comme l’écrit Romme. C’est là aussi façon de retourner sa défaite et sa mort contre son adversaire, en mourant libre, de sa propre main—attitude qui explique pourquoi sont guillotins des hommes moribonds: pour bien signifier qu’ils ont été vaincus et qu’ils n’échappent pas à la loi.

En dehors de ces justifications héroïques, construites à partir de modèles valorisants, la densité de la vie politique est aussi, me semble-t-il, un autre élément explicatif de tous ces suicides politiques: densité des événements, des affects, des passions, des enjeux, qui a pu user les individus³¹ et les conduire à des formes

²⁷ Publié par Buonarroti in *Conspiration pour l’égalité dite de Babeuf* (Bruxelles, 1828), et cité par John Renwick, “Les ‘Martyrs de Prairial:’ légende bleue, légende blanche, légende rouge,” in *Gilbert Romme (1750-1795). Actes du colloque de Riom 19 et 20 mai 1995*, ed. Jean Ehrard, (Paris, 1996): 239-251.

²⁸ Et non exhaustive.

²⁹ AN, F1cIII Seine 16, 18 thermidor.

³⁰ Robert Favre, *La Mort dans la littérature et la pensée française*.

³¹ Qui avaient peut-être pour certains une “vocation suicidaire antérieure,” comme le suggère Patrice Higonnet à propos de Goujon, dont il assure qu’il aurait écrit dans sa jeunesse d’un “roman suicidaire:”

paroxystiques de désespoir. Sur bien des points, cette densité a bouleversé le rapport au présent et au futur: car si les révolutionnaires vivent intensément le présent, ils le vivent toujours dans la pensée du futur, ils vivent pour le futur. Or, si la défaite au présent est telle qu'elle ne permette plus, même momentanément, d'envisager le futur, d'y croire, le désespoir peut devenir effroyable, insupportable. Les dirigeants révolutionnaires qui se sont suicidés ne s'attardent cependant guère sur leur désespoir, sentiment qui n'a rien d'héroïque et qui ferme la porte au futur. Il est par contre beaucoup plus palpable dans les suicides politiques de citoyens ordinaires.

Suicides politiques de Parisiens

Les révolutionnaires célèbres ne sont en effet pas les seuls à avoir voulu se tuer pour des raisons politiques. J'ai ainsi trouvé une petite vingtaine de suicides de citoyens peu ou pas connus, depuis ce lieutenant de la garde nationale qui n'aurait pas supporté la fusillade du Champ-de-Mars le 17 juillet 1791³² à cet adjudant qui tente de se suicider après l'échec de l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire an IV (4 octobre 1795).³³ Mais la majorité d'entre eux sont concentrés après le 9 thermidor an II et surtout après l'insurrection de prairial an III.

Après Thermidor, deux militants et fonctionnaires révolutionnaires tentent ainsi de se suicider, en laissant des lettres qui révèlent l'étendue du désarroi de ces hommes sincères, qui disent n'avoir rien à se reprocher, avoir le cœur pur mais avoir été égarés, trompés par les Robespierristes: "je ne puis vivre étant soupçonné" écrit l'un d'eux, qui termine par "Vive la République. Guerre aux rois. Mort aux tyrans. Paix au peuple."³⁴ La crainte d'être arrêtés et de perdre leur honneur a probablement joué dans leur geste. En revanche, un graveur qui ne semble pas très connu dans sa section pour son engagement politique se coupe le cou après s'être raté d'un coup de pistolet, parce que, écrit-il, "la liberté est perdue, je meurs pour elle."³⁵ À ces hommes, on peut peut-être ajouter la femme du menuisier Duplay: hôtesse de Robespierre, belle-mère de Lebas, elle fut arrêtée avec toute sa famille après le 9 thermidor et mourut en prison, à la suite d'un suicide d'après certains historiens.³⁶

Mais c'est surtout après Prairial an III que l'on dénombre le plus de suicides politiques. Pendant le printemps 1795, le peuple parisien avait terriblement souffert de la faim, et les suicides d'hommes et de femmes sans pain s'étaient multipliés; et cette crise économique s'était accompagnée d'une répression politique contre les sans-culottes. L'on sait que cette situation tendue et sombre déboucha sur les journées de Prairial an III (mai 1795), dont le mot d'ordre était "Du pain et la Constitution de 1793." L'échec de ce mouvement—première insurrection populaire à ne pas être victorieuse depuis 1789—anéantit littéralement le peuple parisien, aspiré pendant

"Du suicide sentimental au suicide politique," eds. Elizabeth Liris et Jean-Maurice Bizière, *La Révolution et la mort* (Toulouse, 1991): 137-150.

³² D'après *Le Journal du soir* du 22 juillet 1791, cité in Jean-Paul Bertaud, *La vie quotidienne en France au temps de la Révolution* (Paris, 1983), 142.

³³ Signalé dans l'inventaire des procès-verbaux des commissaires, ce dossier a malheureusement disparu.

³⁴ APP, AA 80 f. 87 (Despréaux, ancien musicien de l'Opéra, commissaire civil et juré au tribunal révolutionnaire); AA 250 f. 183-188 (Benoît, ancien épiciier et membre de la Commune du 10 août). Cf. aussi F1cIII Seine14, 9 frimaire.

³⁵ AN, F1cIII Seine 13, 15 thermidor.

³⁶ Claude Mazauric in Albert Soboul, *Dictionnaire historique de la Révolution française* (Paris, 1989), 920.

plusieurs semaines par le sentiment d'être écrasé par la défaite politique et la misère sociale et économique. Dans les jours qui suivirent entre mille et deux mille personnes furent arrêtées dans Paris, sans que personne n'ait plus la force de s'y opposer: "les hommes regardent [les arrestations], les femmes se taisent."³⁷ Dans ce contexte, quelques militants se suicidèrent, terrassés par la défaite et/ou la peur d'être arrêtés. Le 5 prairial (24 mai), un des insurgés, Tinel, compagnon serrurier du faubourg Saint-Antoine délivré par la foule deux jours plus tôt, se coupe le cou dans le grenier où il s'est réfugié, puis, entendant la police arriver, se jette du toit d'un immeuble de cinq étages en criant qu'il ne sera pas guillotiné—il le sera pourtant le lendemain, après avoir miraculeusement réchappé à sa chute.³⁸ Deux jours plus tard, Boutry, gendarme du faubourg Saint-Antoine et Vainqueur de la Bastille, se tire un coup de pistolet lorsque la police entre chez lui pour arrêter sa femme,³⁹ et un compagnon graveur du faubourg Saint-Marcel se coupe la gorge croyant qu'on allait l'arrêter.⁴⁰

Le cas le plus spectaculaire et le plus horrible est celui de Denel, ancien membre de la Commune du 10 août, militant très actif du faubourg Saint-Antoine déjà emprisonné après le 9 thermidor: lorsque les policiers pénètrent chez lui le 16 prairial an III, ils découvrent les corps de sa femme et de quatre de ses enfants empoisonnés et massacrés à coups de marteau. Lui-même est découvert quelques jours plus tard à l'hôpital et raconte que, le 7 prairial (26 mai 1795), étant persuadé qu'il serait arrêté et que les royalistes allaient l'emporter, il avait acheté de l'émétique et demandé à sa femme qu'elle l'oublie car il était "un homme perdu." Toujours d'après lui, elle lui aurait alors "sauté au col sans autres observations et dit qu'elle voulait que nous périssons tous ensemble." Elle serait aller payer leurs dettes chez les commerçants du quartier, aurait fait une omelette avec l'émétique et du vert-de-gris et ils auraient allumé plusieurs foyers de charbon dans la chambre pour s'étouffer. Ensuite, poursuit-il dans son interrogatoire, il se serait réveillé, aurait voulu se tuer à coups de marteau sans en avoir le courage, aurait soigné une de ses filles encore vivante et se serait enfui en essayant encore plusieurs fois par la suite de s'empoisonner—il est effectivement conduit à l'infirmerie de la prison "attendu l'état où l'ont mis les différents poisons pris." Bien qu'il ait une réputation d'homme violent avec sa famille, que l'affaire soit assez obscure et son témoignage sujet à caution, plusieurs points rendent son récit en partie plausible: quoi qu'il en soit il est jugé pour assassinat et condamné à mort.⁴¹

Dans les mois qui suivent, on trouve encore quelques suicides liés à l'abattement et à la détresse politiques: la veille du suicide collectif des six Conventionnels montagnards, un jeune homme s'était tiré un coup de pistolet dans la bouche;⁴² quelques jours plus tard (4 messidor/22 juin) une concierge de soixante ans se pend;⁴³ fin septembre (11 vendémiaire an IV) un colleur de papier de trente-six ans se coupe la gorge.⁴⁴ Aucune de ces trois personnes n'étaient des militants connus mais, d'après leurs proches, depuis Prairial l'un "était chagrin," l'autre avait "l'esprit inquiet et taciturne," et la troisième "l'esprit taciturne et mélancolique," montrant

³⁷ AN, F1cIII Seine 16, 7 prairial.

³⁸ Il était accusé d'avoir le 1^{er} prairial porté au bout d'une pique la tête du Conventionnel Féraud, tué par les insurgés. AN, F7 4775/30, W546, F1cIII Seine 16, 2 et 6 prairial.

³⁹ AN, F7 4614, F1cIII Seine 16, 8 prairial.

⁴⁰ AN, F1cIII Seine 16, 8 prairial.

⁴¹ APP, AA 219 f. 125-131, AA 266 f. 229-236; AN F7 4669. Cf. également AN, F1cIII Seine16, 17 et 28 prairial.

⁴² APP, AA 188, 28 prairial III.

⁴³ APP, AA 210, 4 messidor III.

⁴⁴ APP, AA 211 f. 3.

“beaucoup d’inquiétude et du chagrin” et répétant que la misère ne finirait pas. Le jeune homme avait laissé un petit mot d’explication qui disait:

Dans les circonstances actuelles, voyant que soit-disant (sic) la majorité des honnêtes gens est heureux et trouvant qu’au contraire, il n’y a que ceux qui n’ont pas eu de confiance à la révolution qui le sont, je me suis abrégé les jours pour que ma chère mère et mes frères ne soient pas si malheureux, car ils n’en ont pas trop à présent, d’autant plus qu’il n’y a que les coquins, les agioteurs, les spéculateurs de la misère publique, et les royalistes qui triomphent dans ce moment-ci.

Signé L. Pillon, le 28 prairial l’an 3^{ème} de la république jusqu’à présent.

En long, dans la marge de ce petit billet d’environ 5 sur 15 cm, il avait rajouté ces derniers mots:

Je souhaite un bonheur parfait à tous.

Même s’il est probable qu’il y ait eu d’autres suicides politiques, qui m’aient échappé⁴⁵ ou dont la trace ait été perdue, il faut toutefois rappeler en conclusion qu’ils ne représentent pas la majorité des morts volontaires pendant la Révolution et que, bien évidemment, l’écrasante majorité des révolutionnaires ne se sont pas suicidés. Reste que ces gestes de désespoir, que celui-ci soit politique ou non, nous disent beaucoup sur cette période. Ils nous disent à la fois comment, d’une part, la vie “non révolutionnaire” a continué pendant la Révolution, avec ses espérances et ses douleurs de toute sorte, insupportables pour certains. D’autre part, ils nous disent aussi comment les événements révolutionnaires et l’espoir qui les accompagnaient ont pu être vécus avec une intensité dramatique pour quelques-uns, comme dans le cas du jeune Louis Pillon qui, croyant dans la Révolution, est désespéré de la voir trahie et finie, mais dont le dernier mot est celui de bonheur, ce qui est bien dans l’esprit des Lumières, et aussi de la Révolution.

⁴⁵ D’autant que cette recherche n’est pas achevée.

TABLEAUX

Les suicides dans les procès-verbaux des commissaires de police parisiens
(1791-1811)

Répartition par sexe

	Suicides (S)		Tentatives (TS)		S + TS	
Hommes	200	71.4 <i>pour cent</i>	77	58.8 <i>pour cent</i>	277	67.4 <i>pour cent</i>
Femmes	80	28.6 <i>pour cent</i>	54	41.2 <i>pour cent</i>	134	32.6 <i>pour cent</i>
Total	280		131		411	
Pour 100 hommes :	40 femmes		70 femmes		48 femmes	

Âge

Ages	HOMMES			FEMMES		
	Suicides (57 cas)	Tentatives (23 cas)	S & TS (80 cas)	Suicides (40 cas)	Tentatives (21 cas)	S & TS (61 cas)
10-19	<i>pour cent</i> 12.3	<i>pour cent</i> 8.7	<i>pour cent</i> 11.2	<i>pour cent</i> 20.0	<i>pour cent</i> 19.0	<i>pour cent</i> 19.7
20-29	14.0	17.4	15.0	27.5	52.3	36.1
30-39	21.1	13.0	18.7	20.0	14.3	18.0
40-49	28.1	26.1	27.5	12.5	4.8	9.8
50-59	10.5	8.7	10	15.0	0	9.8
60-69	10.5	17.4	12.5	5.0	4.8	4.9
70 et +	3.5	8.7	5.0	0	4.8	1.7
Total	100	100	100	100	100	100

Situation matrimoniale (suicides et tentatives)

	Femmes		Hommes		Total	
Mariés	24	37 <i>pour cent</i>	35	<i>pour cent</i> 37.6	59	<i>pour cent</i> 37.
Célibataires ne vivant pas seuls	10	15.4	15	16.1	25	15.
Célibataires vivant seuls	16	24.6	20	21.5	36	22.
Divorcés et séparés	6	9.2	7	7.5	13	8.
Veufs et veuves	9	13.8	9	9.7	18	11.
Seuls. sans plus de précision	0	0	7	7.5	7	4.
Total	65		93		158	

Catégories socio-professionnelles (suicides et tentatives)

	Hommes		Femmes		Total	
Nobles	0	<i>pour cent</i>	1	<i>pour cent 1.9</i>	1	<i>pour cent 0.6</i>
Bourgeois	11	11.5	4	7.5	15	10.1
Fonctionnaires révolutionnaires	10	10.4	1	1.9	11	7.4
Soldats	9	9.4	0	0.0	9	6.0
Boutiquiers	13	13.5	5	9.4	18	12.1
Maîtres artisans	16	16.7	5	9.4	21	14.1
Compagnons. garçons. ouvrières	14	14.6	15	28.3	29	19.5
Domestiques	10	10.4	11	20.8	21	14.1
« Petits métiers »	7	7.3	7	13.2	14	9.4
Métiers de la terre	5	5.2	1	1.9	6	4.0
Chômeurs	1	1.0	3	5.7	4	2.7
Total	96		53		149	

Moyens utilisés

	Suicides			Tentatives de suicide				
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total		
Pendaison	16	<i>pour cent 17.6</i>	25	18	<i>pour cent 2.1</i>	1	<i>pour cent 1.</i>	
Arme à feu	31	34.1	0	0	31	22.3	7	8.
Arme blanche :	19	20.9	5	10.4	24	17.3	19	40.4
– se couper le cou	12		3		15		6	
– se poignarder	6		2		8		10	
– se couper les veines	1		0		1		3	
Défenestration	13	14.2	22	45.8	35	25.2	1	2.1
Noyade :	8	8.8	11	23.0	19	13.6	18	38.3
– Seine	6		5		11		18	
– puit	2		6		8		0	
Poison	4	4.4	1	2.0	5	3.6	1	2.1
Total	91		48		139		47	